



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2019-2020

CL/LW

P.V. PEMFCJ 06

**Sous-commission "Préservation des entreprises et Modernisation
du droit de la faillite" de la Commission de la Justice**

Procès-verbal de la réunion du 29 juin 2020

Ordre du jour :

- 1. Echange de vues avec Mme le Ministre de la Justice au sujet des contours de la future loi**
- 2. Divers**

*

Présents : M. Guy Arendt, M. Léon Gloden, Mme Cécile Hemmen, M. Charles Margue,
M. Roy Reding

Mme Sam Tanson, Ministre de la Justice

Mme Pascale Millim, M. Daniel Ruppert, du Ministère de la Justice

M. Loris Meyer, Attaché du groupe parlementaire DP

M. Christophe Li, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Goergen

*

Présidence : M. Guy Arendt, Président de la Commission

*

- 1. Echange de vues avec Mme le Ministre de la Justice au sujet des contours de la future loi**

Les Députés et Mme la Ministre de la Justice jugent utile de poursuivre l'instruction parlementaire du projet de loi sous rubrique.

Au regard des incertitudes économiques liées à la pandémie de COVID-19, il est jugé primordial de doter le Luxembourg d'une législation efficace en matière d'insolvabilité et de restructuration des entreprises.

Il est proposé de mener un échange de vues avec des experts juridique en date du 10 juillet 2020.

2. Divers

Aucun point divers n'est soulevé.

Le Secrétaire-administrateur,
Christophe Li

Le Président de la Sous-commission "Préservation des
entreprises et Modernisation du droit de la faillite" de la
Commission de la Justice,
Guy Arendt